

Solutions TRANBERG

TRANBERG® Manche à air avec éclairage intérieur

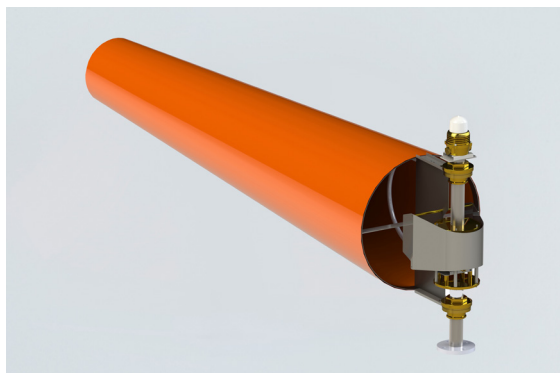
avec feu d'obstacle

TEF99686122 N° d'art. 262998

STAHL

STAHL

TRANBERG



- Conforme à la norme NORSOK C-004
- Construction robuste et solide
- Facile à installer et à entretenir. Éclairages sans entretien.
- La manche à air est éclairée de l'intérieur par une lumière rouge, réduisant ainsi au minimum l'éblouissement et la réduction de la capacité de vision du pilote dans l'obscurité.
- Livrée avec un câble volant blindé de 10 mètres, Ø 13 ± 1,5 mm (autres longueurs sur demande).
- Feux de balisage d'obstacle rouges + IR (compatibles NVG) disponibles.
- Résistant aux vibrations
- Le palier de la girouette rotative est encapsulé dans un boîtier en laiton massif.
- Bride de montage EN/DIN pour tube de 60,3 mm.
- Livrée avec un kit de manche à air de rechange.

MY R. STAHL T9968A



La manche à air éclairée TRANBERG® TEF9968 à LED indique aux pilotes la direction du vent, conformément aux exigences de l'OMI, du CAA CAP 437 et de l'Annexe 14 de l'OACI. Ces réglementations exigent la présence d'au moins une manche à air éclairée.

La manche à air éclairée TEF9968 à LED est fabriquée à partir de matériaux résistants à la corrosion. Tous les matériaux exposés sont en acier inoxydable AISI 316L et en laiton. La manche à air est éclairée de l'intérieur par une lumière LED rouge, réduisant ainsi au minimum l'éblouissement et la réduction de la capacité de vision du pilote dans l'obscurité.

Livree en option avec un feu de balisage d'obstacle IR rouge (compatible NVG) au sommet. Sa construction robuste, avec des LED intégrées et sans bagues collectrices électriques, réduit considérablement les coûts de maintenance, ce qui se traduit par un coût total de possession extrêmement bas.

Applications :

Indication du vent sur

- Zones d'atterrissage sur plateformes hélicoptères
- Aéroports
- Ponts
- Autoroutes

Caractéristiques techniques

Protection contre les explosions

Champ d'application	Union européenne (ATEX) IECEx
Domaine d'application (zones)	1, 2
Certificat IECEx gaz	IECEx Pre 14.0009
IECEx protection contre l'explosion de gaz	Ex eb mb op is IIC T5 Gb
Certificat ATEX gaz	Presafe 14 ATEX 4571
ATEX protection contre l'explosion de gaz	II 2 G Ex eb mb op is IIC T5 Gb
Installation	en zone 1, 2 et en zone sûre

Caractéristiques électriques

Tension assignée d'emploi AC	230 V
Fréquence	50/60 Hz

Solutions TRANBERG

STAHL

TRANBERG® Manche à air avec éclairage intérieur
avec feu d'obstacle
TEF99686122 N° d'art. 262998

Caractéristiques électriques

Puissance	15 W
Tension d'entrée	100-254 V AC

Données photométriques

Lampe	LED
Couleur de lumière	rouge
Intensité lumineuse effective	32 cd

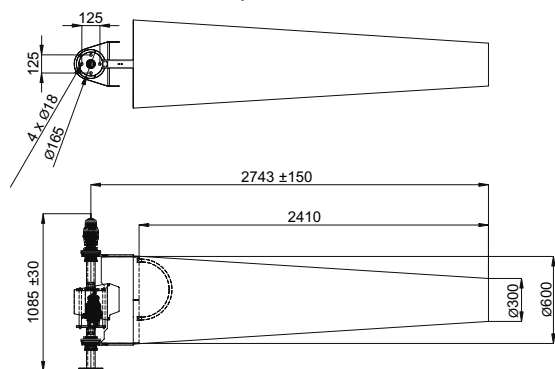
Conditions ambiantes

Température ambiante	-55 °C ... +55 °C
Température de service	-20 °C ... +55 °C

Caractéristiques mécaniques

Degré de protection (IP) (CEI 60529)	IP66/IP67
Matériau du boîtier	Laiton, Acier inoxydable 1.4404
Matériau cabochon	Polycarbonate
Longueur	2400 mm
Diamètre	0,6 m
Couleur	orange
Poids	55 kg

Plan d'encombrement (toutes les dimensions sont en mm [pouces]) – sous réserve de modifications



Ø 600 mm, L = 2400 mm

Pièces de rechange

Alimentation		N° d'art.
	Alimentation pour 9968 200, entrée 100-254 V CA, sortie 24 V CC. Montée dans le boîtier de jonction TEF 1058 3501. Pour zone sûre uniquement. Contacter Tranberg pour la disponibilité d'une version zone 2. Ancien N° d'art. 7852 009	332789
Flasque		N° d'art.
	Bride de montage sur tube de 60,3 mm. Ø max.=61 mm, complète avec boulons et écrous Ancien N° d'art. 7852 007	333052
	Bride à souder sur tube de 60,3 mm, acier inoxydable 1.4404, complète avec boulons et écrous Ancien N° d'art. 7852 008	333053

Solutions TRANBERG

TRANBERG® Manche à air avec éclairage intérieur
avec feu d'obstacle

TEF99686122 N° d'art. 262998



Solutions TRANBERG

TRANBERG® Manche à air avec éclairage intérieur
avec feu d'obstacle

TEF99686122 N° d'art. 262998



Sous réserve de modifications des caractéristiques techniques, dimensions, poids, types de construction et possibilités de livraison.
Les figures n'ont qu'une valeur indicative.